COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Publié le 20/12/2023 Mis en ligne le 21/12/2023

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, quatorze décembre à dix-sept heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Auditorium de la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le: 08/12/23

Etaient présents: M. Guy ROUCHON, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, M. Eric CORREIA, M. Benoit LASCOUX, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, M. Dominique VALLIERE, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, Mme Patricia GODARD, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote: M. Christophe LAVAUD à Mme Lucette CHENIER, Mme Olivia BOULANGER à M. François VALLES, Mme Marie-Line GEOFFRE à M. Eric BODEAU, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Ludovic PINGAUD à M. Christophe MOUTAUD, Mme Corinne TONDUF à M. Henri LECLERE, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, M. Patrick ROUGEOT à M. Philippe PONSARD, M. Jean-Luc BARBAIRE à Mme Armelle MARTIN, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHOZZINI à M. Jean-Luc MARTIAL

<u>Etaient excusés</u>: Mme Mireille FAYARD, Mme Viviane DUPEUX, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Véronique VADIC, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON, M. Philippe BAYOL

Nombre de membres en exercice: 55

Nombre de membres présents : 35

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 10

Nombre de membres excusés: 10

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participants pas au vote : /

Nombre de membres votants: 45

Secrétaire de séance : Eric BODEAU

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS PUBLICS - DECISION MODIFICATIVE Nº2 - 2023

Rapporteur: M. ERIC BODEAU

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20231214-344-23-BF Date de réception préfecture : 20/12/2023

Délibération n°344/23 du 14/12/23 7-Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

La décision modificative n°2 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<u>Chapitre 011 – Charges à caractère général</u>.....<u>- 3 244.50 €</u>
Bascule des crédits au chapitre 042

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Néant

Délibération n°344/23 du 14/12/23 7-Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

				SECTION D'EXPLOITATION	EXPLOITA	NOIL			
		DEPENSES				2	RECETTES		
	Chapitres	BP 2023	DM2	Proposition 2023		Chapitres	BP 2023	DM2	Proposition 2023
011	Charges à caractère général	1 445 500,00 €	3 244,50 €	1 442 255,50 €	200	Résultat d'exploitation reporté	267 829,04 €		267 829,04 €
012	Charges de personnels et assimilées	426 463,22 €		426 463,22 €	013	Atténuation de charges	3 628,78 €		3 628,78 €
65	Autres charges de gestion courante	€ 000′9		€00′9	70	Prestations de services	88 000'000 €		88 000,000 €
99	Charges financières	35 655,22 €		35 655,22 €	73	Produits issus de la fiscalité	1 209 518,00 €		1 209 518,00 €
29	Charges exceptionnelles	200,00 €		200,000 €	74	Subventions d'exploitation	587 047,25 €		587 047,25 €
89	Dotations aux provisions	1 123,43 €		1 123,43 €	75	Autres produits de gestion courante	· (€		
022	Dépenses imprévues	· •			77	Produits exceptionnels	- (
		· €			78	Reprises sur provisions	- (
TOTAL C	TOTAL OPERATIONS REELLES	1 908 947,87 €	3 244,50 €	1 905 703,37 €	TOTALO	TOTAL OPERATIONS REELLES	2 156 023,07 €	· 6	2 156 023,07 €
023	Virement à l'investissement	176 075,20 €		176 075,20 €			÷ .		,
042	Transferts entre sections	71 000,000 €	3 244,50 €	74 244,50 €	042	Transferts entre sections			
TOTAL C	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	247 075,20 €	3 244,50 €	250 319,70 €	TOTAL O	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	· €	. E	. E
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	2 156 023,07 €		2 156 023,07 €		TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	2 156 023,07 €	. €	2 156 023,07 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

<u>Chapitre 21 – immobilisations corporelles.....- 1 955.50 €</u>
Bascule de crédits au chapitre 23

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

Délibération n°344/23 du 14/12/23 7-Finances locales 7.**2** Décisions budgétaires

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

				SECTION D'INVESTISSEMENT	NVESTISSI	EMENT			
		DEPENSES					RECETTES		
	Chapitres	BP 2023	DM2	Proposition 2023		Chapitres	BP 2023	DM2	Proposition 2023
100	Déficits antérieurs reportés	120 531,07 €		120 531,07 €	100	Excédents antérieurs reportés	€ -		
020	Dépenses imprévues	٠.		٠ ﴿	10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)	124 473,07 €		124 473,07 €
16	Emprunts et dettes	184 500,00 €		184 500,00 €	16	Emprunts et dettes	· •		,
20	Immobilisations incorporelles	· •		٠.			· •		,
21	Immobilisations corporelles	61517,00€	1 955,50 €	59 561,50 €			,		
23	Immobilisations en cours	≥ 000'000 €	5 200,000 €	10 200,00€			· €		
TOTAL	TOTAL OPERATIONS REELLES	371 548,27 €	3 244,50 €	374 792,77 €	TOTAL O	TOTAL OPERATIONS REELLES	124 473,07 €		124 473,07 €
		٠ ﴿			021	Virement du fonctionnement	176 075,20 €		176 075,20 €
040	Transferts entre sections	· •		. €	040	Transferts entre sections	71 000,000 €	3 244,50 €	74 244,50 €
TOTAL	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		· €) ·	TOTAL O	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	247 075,20 €	3 244,50 €	250 319,70 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	371 548,27 €	3 244,50 €	374 792,77 €		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	371 548,27 €	3 244,50 €	374 792,77 €

Délibération n°344/23 du 14/12/23 7-Finances locales 7.**2** Décisions budgétaires

Vu l'avis favorable de la Commission Finances,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité décident :

- > d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- > de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus Et ont signé les Membres présents Pour Extrait Conforme Le Président

Eric CORREIA

Le secrétaire de séance Eric BODEAU

> Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20231214-344-23-BF Date de réception préfecture : 20/12/2023